

# COMPTES 2019 - Rapport de présentation

Conseil municipal du 11 juillet 2020



Le compte administratif est le document de l'ordonnateur. Il rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives. Il présente le résultat budgétaire de l'exercice. Le compte de gestion, tenu par la trésorière municipale, retrace les opérations comptables. Il comporte une balance générale et le bilan comptable qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité.

L'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales dispose que le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le maire. Il entend, débat et arrête le compte de gestion du receveur.

## I) COMPTE ADMINISTRATIF ET EXECUTION BUDGETAIRE

Le compte administratif est composé de deux sections : une relative au fonctionnement correspondant au compte de résultat et une à l'investissement décrivant les flux patrimoniaux de l'exercice. L'articulation entre ces deux sections s'opère grâce à l'épargne (autofinancement) qu'elle soit libre (affectation) ou réglementée (opérations d'ordre budgétaire).

### A) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement 2019 présente un résultat positif de 11 063 695,47 €.

BUDGET GENERAL - Section de fonctionnement			
011 Charges à caractère général	18 698 714,17	4 859 759,33	70 Produit des services
012 Frais de personnel	47 476 459,49	20 072 596,00	73 Impôts et taxes
		36 039 859,32	73 FDL
65 Charges de gestion courante	16 119 766,23	33 393 578,02	74 Dotations et participations
014 Atténuation de produits	22 553,29	2 539 482,82	75 Autres produits gestion courante
66 Charges financières	2 053 805,33	366 221,38	013 Atténuation de charges
67 Charges exceptionnelles réelles	26 228,99	342,90	76 Produits financiers
		4 303,40	77 produits exceptionnels
68 Provisions	1 002 426,00	979 975,31	78 Reprise sur provisions/amortissements
042 Opérations d'ordre entre sections	1 867 687,87	75 218,36	042 Opérations d'ordres entre sections
	<b>87 267 641,37</b>	<b>98 331 336,84</b>	
	11 063 695,47		

En y ajoutant l'excédent de fonctionnement reporté 2018 (19 435 568,26 €), et déduction faite de l'affectation des résultats 2019 (- 11 211 362,81 €) l'excédent de clôture s'établit à 19 287 900,92 €.

Ce résultat est en constante évolution depuis 2014 (en M€) :

2014	2015	2016	2017	2018
-1,1	1,8	4,2	6,2	9,6

Le résultat courant non financier poursuit sa progression M€ à 13.3 M€, le résultat courant financier est stable à - 2.3 M€<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Suite au changement de nomenclature comptable (passage de la M14 à la M57), les flux exceptionnels ne sont désormais plus individualisés mais intégrés dans ceux de gestion courante.

	2019	2018	2017	2016
Résultat courant d'exploitation	13 330 911,71	11 814 515,70	10 910 952,03	11 277 373,91
Résultat financier	-2 267 216,24	-2 366 952,21	1 241 810,62	-4 813 026,88
Résultat exceptionnel		195 750,23	-5 983 638,63	-2 214 921,04
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>11 063 695,47</b>	<b>9 643 313,72</b>	<b>6 169 124,02</b>	<b>4 249 425,99</b>

L'amélioration constatée découle d'une combinaison de plusieurs facteurs<sup>2</sup>:

- L'épargne de gestion progresse de 1.4 %. Si les recettes progressent moins vite que les dépenses (2.2 % contre 2.4 %), l'assiette plus importante (95.4 M€ contre 82 M€) permet un accroissement en valeur absolue ;
- Les frais financiers sont en baisse de 11 % du fait de la diminution de l'encours de dette et du taux d'intérêts moyen ;

Le taux d'exécution des dépenses réelles s'est élevé à 96.1 % contre 95.7 % l'année précédente.

	BP + DM	CA	Taux réalisation
011 Charges à caractère général	21 875 501,96	18 698 714,17	85,5%
012 Frais de personnel	47 673 275,21	47 476 459,49	99,6%
65 Charges de gestion courante	16 119 766,23	16 119 766,23	100,0%
66 Charges financières	2 120 984,21	2 053 805,33	96,8%
<b>Total</b>	<b>87 789 527,61</b>	<b>84 348 745,22</b>	<b>96,1%</b>

Si on y ajoute les restes à réaliser<sup>3</sup> à hauteur de 1 960 952,09 €, le taux de réalisation des charges de gestion passe à 98.3 %.

Le taux d'exécution des recettes réelles s'établit à 102.2 %<sup>4</sup> (100.5 % en 2018) ce qui illustre le respect du principe de prudence dans l'évaluation des prévisions budgétaires.

	BP + DM	CA	Taux réalisation
70 Produit des services	4 830 538,93	4 859 759,33	100,6%
73 Impôts et taxes	20 072 596,00	20 072 596,00	100,0%
731 impôts directs locaux	35 937 213,00	36 039 859,32	100,3%
74 Dotations et participations	33 557 127,34	33 393 578,02	99,5%
75 Autres produits gestion courante	600 596,32	2 539 482,82	422,8%
013 Atténuation de charges	224 245,00	366 221,38	163,3%
76 Produits financiers		342,90	
<b>Total</b>	<b>95 222 316,59</b>	<b>97 271 839,77</b>	<b>102,2%</b>

L'épargne brute (capacité d'autofinancement) ressort à 12.8 M€ contre 11.1 M€ en 2018. Le taux d'autofinancement<sup>5</sup> brut s'élève à 13.1 % (11.9 % en 2018).

Le délai de désendettement<sup>6</sup> est de 7.6 années contre 8.6 années en n-1.

<sup>2</sup> Une analyse plus détaillée est disponible dans le rapport du débat d'orientation budgétaire 2020.

<sup>3</sup> Dépenses engagées mais non payées sur l'exercice du fait de l'absence de réalisation de la prestation.

<sup>4</sup> A noter une recette exceptionnelle de 1.8 M€ relative à la récupération d'une avance suite à liquidation de société, elle sera admise en non-valeur en n+1 dès lors que le constat de non recouvrement aura été établi.

<sup>5</sup> Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement.

<sup>6</sup> Encours de dette / épargne brute.

	Dépenses	Recettes	
011 Charges à caractère général	18 698 714,17	4 859 759,33	70 Produit des services
012 Frais de personnel	47 476 459,49	56 112 455,32	73 Impôts et taxes
	16 119 766,23	33 393 578,02	74 Dotations et participations
65 Charges de gestion courante	22 553	2 539 482,82	75 Autres produits gestion courante
014 Atténuation de produit	22 553,29	366 221,38	013 Atténuation de charges
67 Dépenses exceptionnelles	26 228,99	4 303,40	77 Recettes exceptionnelles
68 Provisions	1 002 426,00	979 975,31	78 Reprise de provisions
<b>Total</b>	<b>83 368 701,46</b>	<b>98 255 775,58</b>	
<b>Epargne de Gestion</b>	<b>14 887 074,12</b>		
66 Charges financières	2 053 805,33	342,90	76 Produits financiers
<b>Epargne brute</b>	<b>12 833 611,69</b>		
16 Amortissement dette	9 261 328,50		
<b>Epargne nette</b>	<b>3 572 283,19</b>		

Hors opérations de refinancement de dette l'épargne nette réellement disponible pour investir est positive (3.5 M€) soit 17 % des dépenses d'équipement. Le remboursement en capital de la dette est donc couvert par des ressources propres conformément à la règle d'équilibre budgétaire fixée par l'article 1612-4 du CGCT.

## B) La section d'investissement

La section d'investissement présente un solde négatif de - 4 908 500,33 € (- 7.5 M€ en 2016).

BUDGET GENERAL - Section d'investissement			
10 Dotations	1 284 398,72	13 740 021,23	10 Dotations (Fctva, Tle)
Rbt 1069			Affectation
13 Remboursement subventions		2 440 677,20	13 Subventions
16 Remboursement d'emprunts	11 349 197,26	11 000 000,00	16 Emprunts
204 Subventions d'équipement	1 152 784,63		204 Sortie de subventions
20 Immobilisations incorporelles	340 123,28		20 Sortie d'immobilisations
21 Immobilisations corporelles	4 715 668,40	1 363,63	21 Sortie d'immobilisations
23 Travaux en cours	19 893,64	19 080,46	23 Sortie d'immobilisations
Opérations	15 092 581,77		Ajustement
27 Autres immobilisations financières			27 Autres immobilisations financières
45 Dépenses compte de tiers	53 345,45	105 880,79	45 Recettes comptes de tiers
040 Opérations d'ordre	75 218,36	1 867 687,87	040 Opérations d'ordre
041 Opérations patrimoniales	487 099,16	487 099,16	041 Opérations patrimoniales
	<b>34 570 310,67</b>	<b>29 661 810,34</b>	
		-4 908 500,33	

Du cumul du résultat de l'exercice avec celui de l'exercice précédent (- 10 877 420.13 €) résulte un solde de clôture 2019 de - 15 785 920,46 €.

Le taux d'exécution des dépenses d'équipement s'élève à 76 % (55 % en 2018 et 71% en 2016).

	BP + DM	CA	Taux réalisation
20 Immobilisations incorporelles	2 265 618,61	1 492 907,91	65,9%
21 Immobilisations corporelles	8 645 766,41	4 715 668,40	54,5%
23 Travaux en cours	460 149,64	19 893,64	4,3%
Opérations individualisées	16 912 014,05	15 092 581,77	89,2%
45 Opérations pour comptes de tiers	114 479,20	357 222,01	312,0%
<b>Total</b>	<b>28 398 027,91</b>	<b>21 678 273,73</b>	<b>76,3%</b>

Plus de 2/3 des investissements (70 %) sont votés et exécutés sous la forme d'autorisations de programmes<sup>7</sup> (AP) et de crédits de paiements (CP). Le taux de consommation des crédits de paiement a approché les 90 % en 2019.

<b>Autorisations de programme Dépenses</b>	<b>AP votée</b>	<b>Réalisé antérieur</b>	<b>Réalisé 2019</b>	<b>Réalisé total</b>	<b>% réalisation</b>
Bâtiments publics	79 980 971,52	24 973 290,06	12 021 610,46	36 994 900,52	46,25%
PRU aménagements	8 197 910,86	6 383 511,13	558 270,64	6 941 781,77	84,68%
PRU équipements	9 286 229,10	9 266 221,41	0,00	9 266 221,41	99,78%
Espaces publics et déplacements	14 159 566,51	9 059 470,06	2 512 700,67	11 572 170,73	81,73%
<b>TOTAL</b>	<b>111 624 677,99</b>	<b>49 682 492,66</b>	<b>15 092 581,77</b>	<b>64 775 074,43</b>	<b>58,03%</b>
<b>Autorisations de programme Recettes</b>	<b>AP voté</b>	<b>Réalisé antérieur</b>	<b>Réalisé 2019</b>	<b>Réalisé total</b>	<b>% réalisation</b>
Bâtiments publics	3 324 040,59	1 671 507,33	483 403,64	2 154 910,97	64,83%
PRU aménagements	4 377 567,21	3 034 571,74	728 115,88	3 762 687,62	85,95%
PRU équipements	3 559 870,57	3 159 792,07	400 078,50	3 559 870,57	100,00%
Espaces publics et déplacements	2 833 659,21	2 795 417,21	0,00	2 795 417,21	98,65%
<b>TOTAL</b>	<b>14 095 137,58</b>	<b>10 661 288,35</b>	<b>1 611 598,02</b>	<b>12 272 886,37</b>	<b>87,07%</b>

Le taux moyen de subvention pour les opérations en AP/CP ressort à 19 % en réalisé contre 13 % en prévision budgétaire.

### C) Besoin de financement

L'article L.1612-12 du code général des collectivités territoriales définit le déficit d'un compte lorsque le besoin de financement rapporté aux recettes réelles de fonctionnement est supérieur à 5 %.

<b>Réalisé</b>	<b>section de fonctionnement</b>	<b>section d'investissement</b>	<b>TOTAL</b>
Recette	98 331 336,84	29 661 810,34	127 993 147,18
Dépenses	87 267 641,37	34 570 310,67	121 837 952,04
<b>Résultat 2019</b>	<b>11 063 695,47</b>	<b>-4 908 500,33</b>	<b>6 155 195,14</b>
Résultat n-1	19 435 568,26	-10 877 420,13	8 558 148,13
Affectation	-11 211 362,81		
<b>Résultat cumulé</b>	<b>19 287 900,92</b>	<b>-15 785 920,46</b>	<b>3 501 980,46</b>

<b>Restes à réaliser</b>	<b>section de fonctionnement</b>	<b>section d'investissement</b>	<b>TOTAL</b>
Recette	163 549,32	7 259 224,63	7 422 773,95
Dépenses	1 947 952,09	4 977 933,79	6 925 885,88
<b>Solde RAR</b>	<b>-1 784 402,77</b>	<b>2 281 290,84</b>	<b>496 888,07</b>
<b>Besoin de financement</b>	<b>17 503 498,15</b>	<b>-13 504 629,62</b>	<b>3 998 868,53</b>

<sup>7</sup> Le détail de ces opérations est accessible à la page 63 du rapport de présentation du DOB 2020. Une autorisation de programme (opération hors bilan) définit le coût global d'une ou plusieurs opérations mais permet de n'inscrire annuellement que la quote-part (crédit de paiement) qui sera supposée réalisée sur l'exercice (exception au principe d'annualité budgétaire).

Le besoin de financement étant positif, la règle de l'équilibre est respectée.

Le détail des restes à réaliser par chapitre est repris ci-dessous :

<b>Restes à réaliser Investissement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
10 Taxe d'aménagement		
13 Subventions		1 623 502,74
16 Emprunts		4 930 468,30
Opérations	389 824	
20 Immobilisations corporelles	158 885,57	
204 Subventions d'équipement	204 011,85	
21 Immobilisations corporelles	3 657 160,53	
23 Immobilisations en cours	283 288,75	
27 Immobilisations financières	257 754,00	
45 Opérations pour compte de tiers	27 008,71	705 253,59
	<b>4 977 933,79</b>	<b>7 259 224,63</b>

Les restes à réaliser en recettes se décomposent, par financeurs, de la manière suivante :

<b>Débiteur</b>	<b>Montant</b>	
Banque Postale	4 930 468,30	68%
Est Ensemble	705 253,59	10%
Métropole du Grand Paris	500 000,00	7%
ANRU	406 490,41	6%
STB Coriance	257 754,00	4%
Etat (préfecture/services fiscaux)	217 542,50	3%
Conseil régional	132 970,07	2%
Sipperec	73 045,76	1%
STIF	35 700,00	0%
<b>Total</b>	<b>7 259 224,63</b>	<b>100%</b>

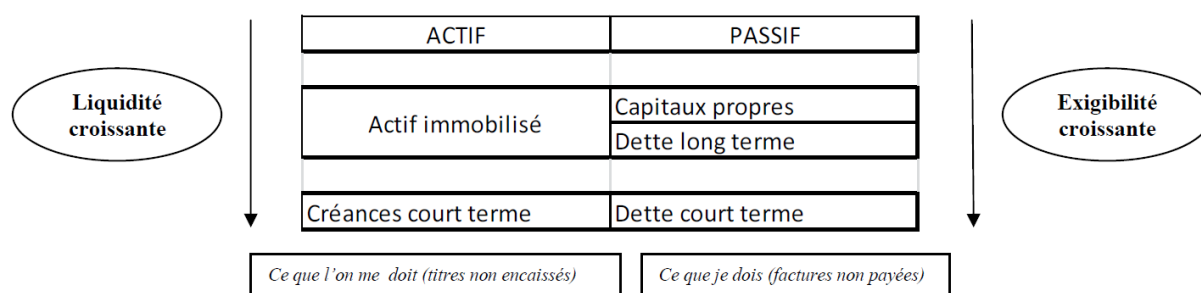
Les ratios légaux définis par l'article R.2313-1 du code général des collectivités territoriales sont repris ci-dessous :

<b>Informations financières - ratios</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyenne strate</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 668	1 323
2	Produit des impositions directes/population	632	676
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 788	1 542
4	Dépenses d'équipement brut/population	398	332
5	Encours de la dette/population	1 828	1 414
6	DGF/population	419	213
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	53%	61%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.	103%	95%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	22%	22%
10	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement	102%	92%

## BALANCE DU BUDGET GENERAL

Le compte de gestion donne une vision plus complète que le compte administratif au travers notamment d'une approche bilancielle exhaustive permettant d'obtenir à la fois le contenu consolidé du patrimoine immobilisé de la collectivité (l'actif de haut de bilan dans ses versions brutes et nettes des amortissements) mais également de fournir des informations relatives à la composition détaillée des éléments de caisses et des relations avec les tiers (le bas de bilan).

Les éléments actifs et passifs de l'entité sont classés, de manière conventionnelle, par degré de liquidité et d'exigibilité croissante.



En 2019 la collectivité a abandonné le référentiel comptable M14 pour adopter le référentiel M57 qui concerne les Métropoles et les communes expérimentatrices de la certification des comptes.

### **A) Le haut de bilan (en K€)**

Le haut de bilan se rattache au long terme. Il permet de visualiser le patrimoine de l'institution.

L'actif correspond aux biens achetés qui sont destinés à être utilisés plusieurs années : ce sont les emplois, appelés aussi investissements. Le passif est la ressource ayant financé ces emplois.

A l'actif apparait l'ensemble des immobilisations nettes présentées par nature : incorporelles (études), corporelles (biens immeubles et meubles), en cours.

Au passif sont présentées de façon distincte les modalités de financement soit les capitaux propres (cumul des excédents antérieurs), les autres fonds propres (subventions), la dette et les diverses provisions (coût du risque).

**L'actif brut (384 M€) a progressé de 7.3 % par rapport à n-1 (358 M€).**

Les immobilisations incorporelles (20) brutes passent de 13.7 M€ à 15.5 M€ soit une hausse de 13 %. Une fois retraité des amortissements, les immobilisations incorporelles nette ressortent à 8.3 M€ contre 7.4 M€ en 2018 soit une augmentation de 11 %.

Le stock des subventions d'équipement nettes augmente de 15 % (6.5 M€ contre 5.6 M€) du fait du versement d'une subvention exceptionnelle de 1 M€ pour Bondy Habitat<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> Délibération 2019-1298 du 17 octobre 2019 - PRU1, résidentialisation sur Noue Caillet.

Les frais d'études de maîtrise d'œuvre progressent également de 15 % à 1.5 M€. En déduction, 202 K€ d'études ont été basculés<sup>9</sup> sur des comptes de travaux en cours (169 K€) et terminés (33 K€)

Les immobilisations corporelles brutes (21) progressent de 2.1 % (303 M€ à 310 M€). Une infime partie concerne les basculements de travaux en cours<sup>10</sup> (379 K€) ou de frais d'études (33 K€).

Les travaux en cours (23) s'élèvent à 69.5 M€ contre 56.3 M€ en 2018 soit une augmentation de 23 %. Les constructions pèsent pour 72 %. Les travaux de l'année s'élèvent à 13 M€.

Les biens concédés ou transférés (à l'intercommunalité) sont estimés à 13 M€ même si un certain nombre de procès-verbaux ne sont pas complets ou encore établis (piscines par exemples).

Actif immobilisé	Brut	Amorti	Net	Passif long terme	Brut
<b>20 Immobilisation incorporelles</b>	<b>15 488</b>	<b>7 223</b>	<b>8 265</b>	<b>10 Dotations, fonds et réserves</b>	<b>203 900</b>
dont subventions équipements	8 623	2 123	6 500	dont dotations et fonds d'investissement	21 574
dont frais d'études	4 111	2 645	1 467	dont fonds d'investissement	55 030
dont logiciels	2 754	2 455	298	dont réserves	127 296
<b>21 Immobilisations corporelles</b>	<b>309 495</b>	<b>17 900</b>	<b>291 594</b>	<b>11 Reports à nouveau</b>	<b>8 224</b>
dont terrains et agencements	31 268	625	30 643	<b>12 Résultat de l'exercice</b>	<b>11 064</b>
dont bâtiments publics	173 636	1 867	171 769	<b>13 Subventions</b>	<b>58 971</b>
dont constructions sol autrui	1 178	37	1 141	<b>15 Provisions</b>	<b>1 787</b>
dont réseaux (voirie, électricité)	77 268	1 092	76 175	<b>16 Emprunts</b>	<b>98 204</b>
dont œuvres d'arts	184		184	dont établissements de crédits	97 167
dont autres (matériel, mobilier...)	25 962	14 279	11 682	dont dépôts et cautions	112
<b>23 Immobilisations en cours</b>	<b>69 527</b>		<b>69 527</b>	dont CAF	466
dont constructions	50 006		50 006	dont ICNE	459
dont installations et matériels	17 731		17 731	<b>19 Diff sur réalisation d'immobilisation</b>	<b>3 877</b>
dont avances et acomptes	1 790		1 790	<b>Droit affectant + Recettes à régulariser</b>	<b>8 803</b>
<b>24 Immobilisations concédées</b>	<b>13 171</b>		<b>13 171</b>	<b>TOTAL</b>	<b>394 830</b>
<b>26 Participations</b>	<b>44</b>		<b>44</b>		
<b>27 autres immobilisations financières</b>	<b>171</b>		<b>171</b>		
<b>Charges à répartir et à régulariser</b>	<b>2 542</b>		<b>2 542</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>410 437</b>	<b>25 123</b>	<b>385 314</b>		

La réglementation<sup>11</sup> dispose que les amortissements, soit la traduction comptable de la dépréciation physique des biens, ne s'appliquent qu'aux biens productifs de revenus et non affectés à l'usage du public ou à un service public, aux frais d'études non suivis de travaux, et aux subventions d'équipements. Il est donc impossible de connaître directement la valeur réelle du patrimoine communal (valeur nette comptable), 40 % de l'actif étant composé de bâtiments publics et 20 % de réseaux (voirie, éclairage public) non amortis.

Le passage à la nouvelle nomenclature M57 pour les communes expérimentant la certification des comptes permettra à terme, grâce à la neutralisation budgétaire, d'étendre le champ de constatation des dépréciations sans pour autant impacter le compte de résultat<sup>12</sup>.

<sup>9</sup> Certificat administratif du 19 novembre 2019.

<sup>10</sup> Certificat administratif du 13 novembre 2019.

<sup>11</sup> Article R 2321-1 du code général des collectivités territoriales.

<sup>12</sup> La collectivité a redéfini en 2018 sa méthode d'amortissement<sup>12</sup> des immobilisations pour s'adapter au nouveau référentiel comptable et ajusté les durées suivant la réalité de la dépréciation du capital.

Dans le cadre de sa démarche de fiabilité des comptes la commune procède au fastidieux rapprochement entre son inventaire comptable et l'actif à la trésorerie municipale. Au 31 décembre 2019 44 % des 60 comptes étaient certifiés représentant 4.5 % de la valeur de l'actif. 12 comptes (soit 19 % représentant 28 % de l'actif) sont en cours de traitement par l'ordonnateur et 14 comptes (22 %) représentant 68 % de l'actif sont en cours de traitement chez le comptable public.

**Le passif long terme a progressé de 5.6 % (393 M€ contre 371 M€ en n-1).**

Les réserves progressent de 192 M€ à 204 M€ soit une hausse de 6 %. Cette hausse se décompose de la manière suivante : 2 M€ de FCTVA et 0.5 M€ de taxe d'aménagement, 11.2 M€ d'affectation des résultats n-1 au besoin de financement.

Il convient de signaler des opérations d'ajustement des amortissements<sup>13</sup> par le jeu des réserves (débit de 40 K€ pour annuler des amortissements passés à tort et 865 K€ pour en constater des manquants) mais aussi une correction d'erreur sur exercice antérieur permettant de constituer le stock de provision (1.3 M€) pour les comptes épargne temps<sup>14</sup> suite à l'avis de la Cour des comptes

Les résultats de l'exercice sont en hausse significative comme vu dans la partie précédente (11.1 M€ en 2019 contre 9.6 M€ en 2017 et 6,2 M€ en 2017).

Les subventions progressent sensiblement de 56.5 M€ à 59 M€. Les principales proviennent essentiellement de l'ANRU pour la fin du programme de renouvellement urbain (1.6 M€ soit 64 %), la Métropole du Grand Paris pour la rénovation de l'école Mainguy (328 K€), la préfecture pour la dotation de soutien à l'investissement local (302 K€ pour écoles Bethinger-Salengro et Sellier), la CAF pour les ALSH Ferry et Curie (107 K€), l'agence de l'eau pour la place de l'église (31 K€) et la répartition des amendes de police (68 K€).

Le coût du risque augmente à 1.5 M€ (0.3 M€ en 2018). Les provisions<sup>15</sup> inscrites au passif sont relatives à des dettes envers les agents de la collectivité (CET pour 1.46 M€), à des contentieux liés au personnel (113 K€) ou autres (215 K€). Par ailleurs, depuis 2016, des provisions sont constatées pour les créances risquées (personnes physiques et morales pour 312 K€ contre 506 K€ en n-1). Elles apparaissent dans le bas de bilan.

La dette passe de 98.6 M€ à 98.2 M€ soit une diminution de 0.4 M€ (- 0.4 %). Les financements de la caisse d'allocations familiales ont été nuls en 2019 K€ (90 K€ d'amortissement du capital pour un encours à 465 K€). Enfin 5 M€ de prêts ont été inscrits en restes à réaliser et ont été versés sur le premier trimestre 2020.

Aucune cession patrimoniale (compte 775) n'a été effectuée sur l'exercice. Pour le stock, le compte 192 qui enregistre les différences sur cession d'immobilisations, soit essentiellement les plus-values, ressort à 3.9 M€.

Les travaux en régie, soit des dépenses d'investissement réalisées directement par les services, ont été valorisés à hauteur de 69 K€ (103 K€ en 2018).

---

<sup>13</sup> Délibération n°2018-1104 du 17 octobre 2019.

<sup>14</sup> Délibération n°2019-1282 du 17 octobre 2019.

<sup>15</sup> Délibération n°2019-1283 du 17 octobre 2019.



## B) Le bas de bilan (en K€)

Les créances restant à recouvrer s'élèvent à 15.5 M€ (11.6 M€ en 2018 et 16.1 M€ en 2015) dont 10.4 M€ au titres de rattachements à l'exercice.

Recevables et comptes rattachés	3 009
Créances sur Etat et collectivités	9 040
Opérations pour comptes de tiers	926
Autres créances	2 524
<b>TOTAL</b>	<b>15 499</b>

Les redevables et comptes rattachés (3 M€ contre 3.2 M€ en n-1) sont essentiellement les produits de tarification aux usagers (cantines, périscolaires, loyers, activités...). Il est à noter réellement un montant brut de 3.3 M€ mais 0.3 M€ de provisions pour créances risquées ont été constituées venant réduire l'assiette.

Sur ces 3 M€ restant à recouvrer, 2 M€ concernent les décalages classiques entre l'émission du titre de recettes et l'encaissement, 1.1 M€ font l'objet d'une procédure contentieuse (à tout le moins une lettre de relance). Les dettes des locataires représentent 123 K€ dont 24 K€ en procédure contentieuse (43 K€ en n-1).

Les principaux rattachements<sup>16</sup> s'élèvent à 806 K€ pour les rôles périscolaires (cantines, ALSH), 240 K€ pour les taxes sur les publicités extérieures (TLPE), 186 K€ pour les reversements de la sécurité sociale au CMS, 171 K€ pour les redevances d'occupation domaniale, 152 K€ pour la redevance d'électricité versée par le SIPPAREC (T4).

Les créances sur les institutions s'établissent à 9 M€ (6.5 M€ en 2018) dont l'essentiel provient d'opérations de rattachements :

- 4.2 M€ pour l'Etat au titre des dotations de politique de la ville (soldes 2016 à 2019) ;
- 3.7 M€ pour la Caisse d'Allocations Familiales (PSU, PSEJ, CEJ) ;
- 290 K€ pour le Conseil départemental (compensation transfert des crèches, FSE) ;
- 405 K€ pour le remboursement des mises à disposition de personnels (ASB 83 K€, EPT).

Les opérations pour compte de tiers (926 K€) concernent des créances sur Est Ensemble au titre des opérations réalisées sous mandat pour la compétence assainissement ainsi que la ville de Pavillons-sous-bois pour le cofinancement des travaux du Pont de La Forêt.

Les autres créances (2.5 M€ contre 0.6 M€ en n-1) se décomposent de la manière suivante :

- 2 093 K€ pour des débiteurs divers (57 K€ en n-1) dont 1.8 M€ pour une société étant en liquidation judiciaire ;
- 255 K€ essentiellement pour le rattachement pour le fonds de compensation du supplément familial (2017, 2018 et 2019) par la Caisse des Dépôts et Consignations. ;
- 180 K€ pour le rattachement des redevances perçues au titre de la délégation de service public du réseau de chaleur ;
- 55 K€ pour des débiteurs contentieux (77 K€ en 2018) ;

---

<sup>16</sup> Financement à imputer sur l'exercice mais dont les fonds n'ont pas encore été reçus.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 8.9 M€ (5.4 M€ en 2018 et 12.7 M€ en 2013).

Fournisseurs et comptes rattachés	3 635
Dettes sociales et fiscales	582
Opérations pour comptes de tiers	180
Fournisseurs d'immobilisations	863
Autres dettes	3 624
<b>TOTAL</b>	<b>8 884</b>

Pour le fonctionnement, la dette fournisseur s'élève à 3.6 M€ (4.5 M€ en n-1) constituée quasi exclusivement de rattachements du mois de décembre. Pour l'investissement, elle est de 0.9 M€. Il convient d'y ajouter les subventions d'équipement pour Bondy Habitat mandatées mais non payées au 31/12 (1,15 M€ au compte 44381).

L'engagement fort de la ville sur les délais de paiement permet donc de maintenir des charges restant à payer à un niveau extrêmement correct (11 % des achats inscrits réalisés sur l'exercice – 14 % en n-1 - alors qu'un 1/12 représente 8.3 %). Malgré le changement de référentiel comptable la reprise des opérations comptable a pu être effectuée dès le 15 janvier (16 janvier en 2018 et 31 janvier 2017).

Les autres dettes relèvent des dépenses mandatées mais non encore décaissées. Ainsi au compte 46711 pour 2,4 M€ (2 M€ pour le FCCT à l'EPT et 0,4 M€ pour le dernier acompte à l'ASB) mais aussi des rattachements (8 K€) et des excédents de caisse (régies) non reversés (36 K€).

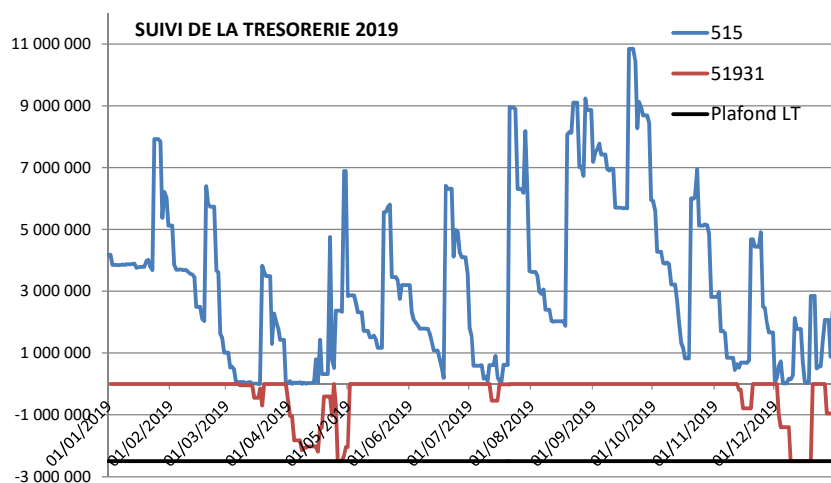
Il convient de noter que le compte de régularisation (recettes encaissées mais dont le titre n'a pas encore été émis) passe de 144 K€ à 1.6 M€ (compte 47171 principalement) essentiellement du fait de la difficulté des opérations de clôture et la suppression de la journée complémentaire.

### C) Fonds de roulement et trésorerie

ACTIF			PASSIF		
	2018	2019		2018	2019
<b>Emplois</b>	<b>360 889</b>	<b>386 728</b>	Fonds propres	272 593	296 626
			Dettes long terme	98 593	98 204
			<b>TOTAL</b>	<b>371 186</b>	<b>394 830</b>
			a) Fonds de roulement	10 297	8 102
<b>Créances court terme</b>	<b>11 368</b>	<b>15 499</b>	<b>Dettes court terme</b>	<b>5 356</b>	<b>8 884</b>
			b) Besoin en fonds de roulement	-6 012	-6 615
			<b>Trésorerie</b>	<b>4 285</b>	<b>1 487</b>

La différence entre le fonds de roulement dégagé (disponibilités long terme) et le besoin en fonds de roulement (décalage entre recettes et dépenses) constitue la trésorerie disponible.

L'évolution de l'encaisse au Trésor sur 2018 (courbe bleue) est reprise ci-dessous (en rouge la mobilisation de la ligne de trésorerie dont le plafond de tirage est fixé à 2.5 M€) :



L'analyse du bilan<sup>17</sup> permet de tirer quelques enseignements :

- Les fonds propres représentent 75 % du passif long terme (68 % en 2015) ;
- La situation nette, qui donne une indication sur la « valeur<sup>18</sup> » de la collectivité, progresse de 11.5 M€ soit 5.3 %.

En K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Situation nette	167 962	177 155	186 087	195 290	215 592	227 065
Progression	<b>1 910</b>	<b>9 193</b>	<b>8 932</b>	<b>9 203</b>	<b>20 302</b>	<b>11 473</b>
Progression en %	1,2%	5,5%	5,0%	4,9%	10,4%	5,3%
Dettes / Passif	32%	32%	30%	28%	27%	25%
Délai de paiement (en jours)	27	45	37	48	49	40

- Les emplois, investissements déduction faite de la dépréciation des actifs<sup>19</sup>, progressent de 26 M€ dont 7.2 M€ proviennent de la comptabilisation des transferts de compétence ;
- Le fonds de roulement baisse de 2.2 M€ (contre une hausse de 1.4 M€ en 2018). Il s'établit à 8.1 M€ ;
- Le besoin en fonds de roulement progresse de 0.6 M€ à 6.6 M€ ;
- La trésorerie qui était négative à hauteur de - 2.4 M€ en 2014 est désormais constamment positive (2.4 M€ en 2019 intégrant 950 K€ de ligne de trésorerie court terme). L'objectif<sup>20</sup> est néanmoins de faire tendre ce montant à zéro afin de neutraliser le coût d'opportunité causé par la non rémunération des fonds déposés au Trésor Public ;

<sup>17</sup> Les comptes de régularisation ainsi que les charges à étaler, bien que comptes de classe 4, ont été retraités dans le fonds de roulement.

<sup>18</sup> Celle-ci n'a qu'un sens relatif car une grande partie de l'actif n'est pas cessible (domanialité publique ou support de service public).

<sup>19</sup> A noter que le non amortissement complet dans la comptabilité publique locale biaise largement cette approche.

<sup>20</sup> Objectif moins contraignant dès lors que les taux d'intérêts sont bas voire négatifs.

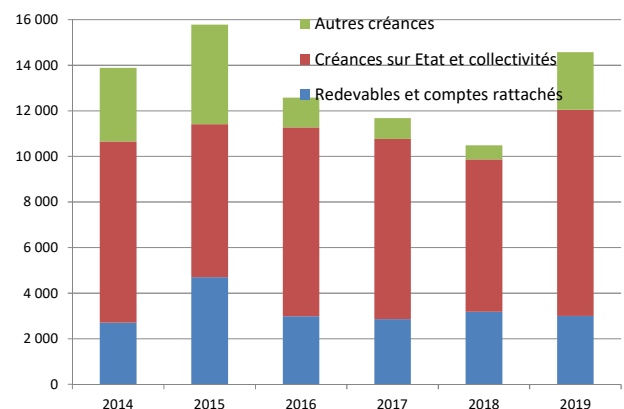
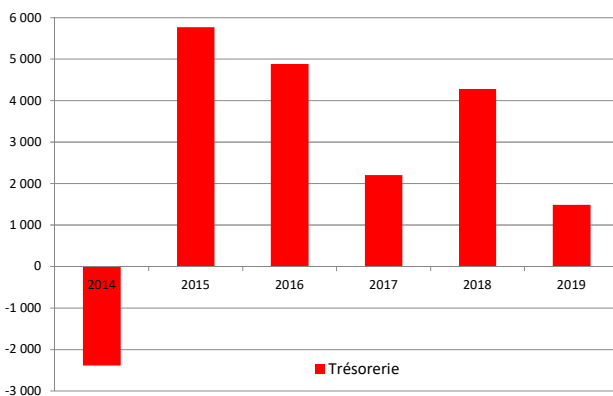
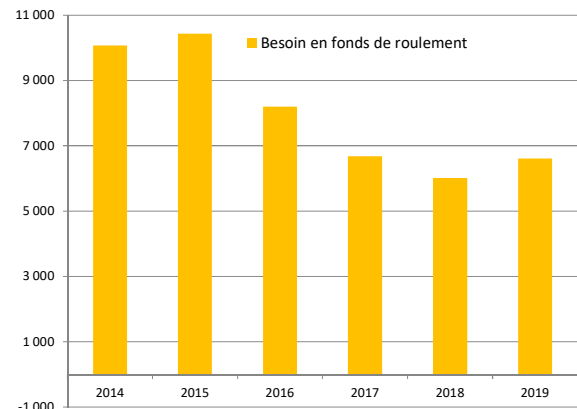
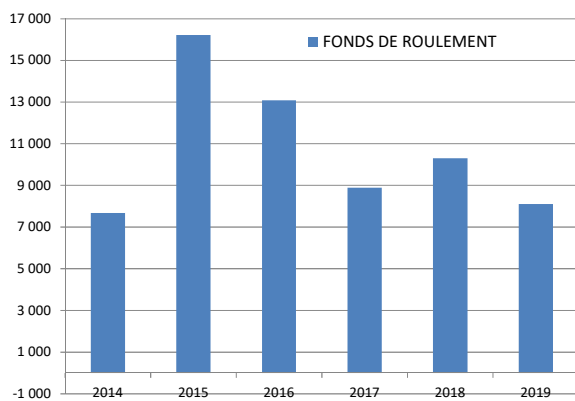
- Le délai de paiement moyen<sup>21</sup> au 31/12 s'établit à 40 jours (contre 49 jours en 2018). La réorganisation de la fonction financière entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice ainsi qu'un certain nombre de changement de méthodes de contrôle à la trésorerie<sup>22</sup> peuvent expliquer ces résultats perfectibles.

Parallèlement, tout au long de l'année les services de la collectivité ont poursuivi la démarche d'expérimentation de la certification des comptes.

En 2019 la formation inter juridiction, composés d'un auditeur de la Cour des comptes et d'un magistrat de la Chambre régionale des comptes, a remis un certain nombre de rapports suite aux constats réalisés sur place et sur pièces :

- Le cahier territorial relatif à la maîtrise des risques, au contrôle interne et au suivi des recommandations a été présenté au conseil municipal du 27 juin 2019<sup>23</sup> ;
- Les cahiers territoriaux relatifs aux charges d'intervention et aux fonds propres dont la synthèse n'a pas encore donné lieu à passage en conseil municipal.

Enfin la collectivité a adopté son règlement budgétaire et financier lors de sa séance du 28 mars 2019<sup>24</sup>.



<sup>21</sup> Le décret n°2013-269 du 29 mars 2013 fixe le délai de paiement maximal à 30 jours.

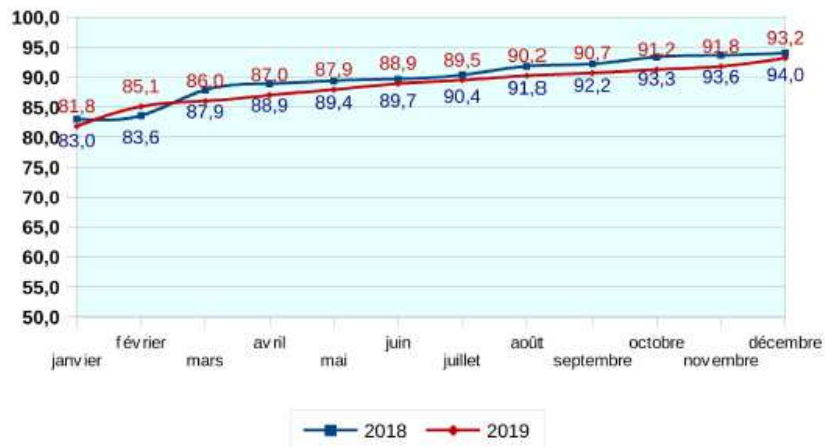
<sup>22</sup> Notamment sur les imputations et les révisions de prix des marchés publics.

<sup>23</sup> Délibération 2019-1236 du 27 juin 2019.

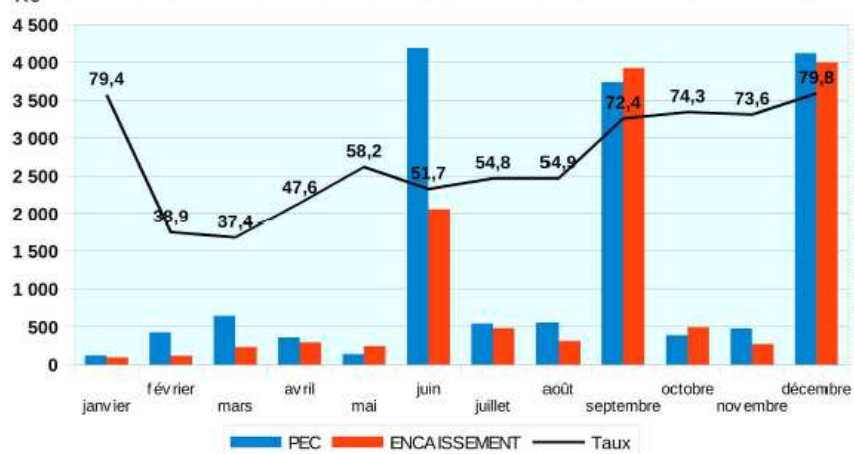
<sup>24</sup> Délibération 2019-1183 du 28 mars 2019.

## ANNEXE 1 : tableau de bord du comptable public

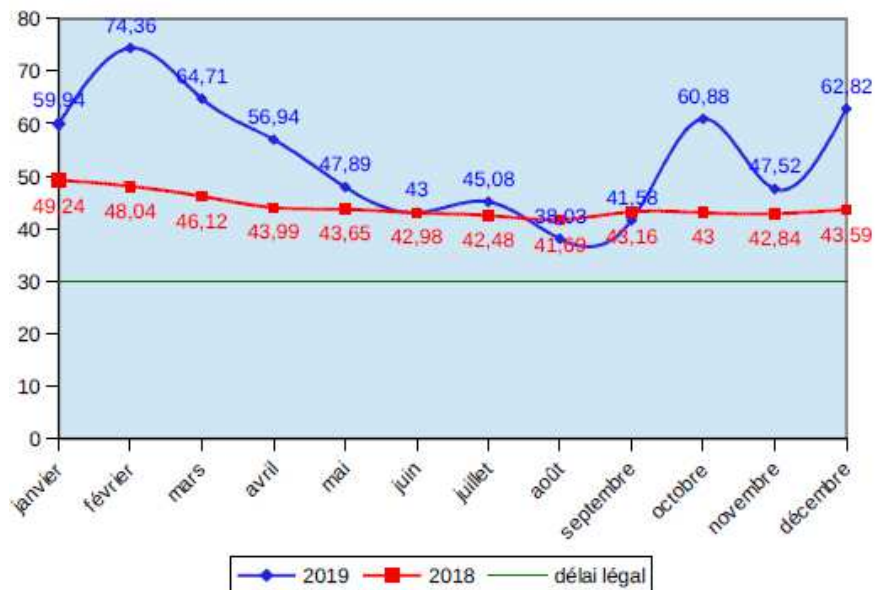
Taux de recouvrement - Exercice précédent



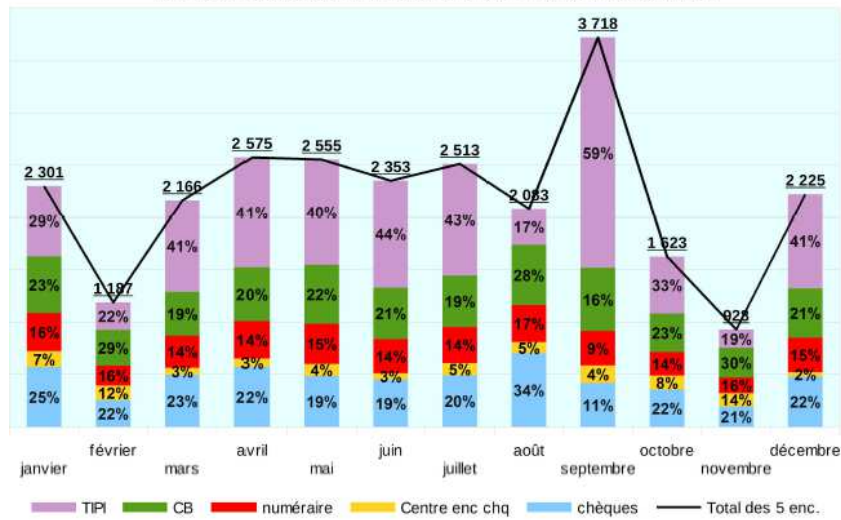
Exercice courant - Tx cumulatif et prises en charge et encaissement par mois



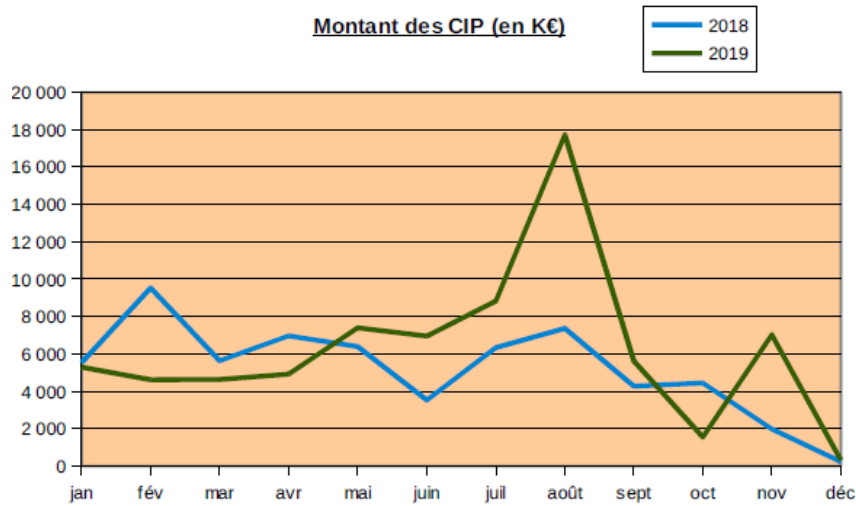
DELAI GLOBAL DE PAIEMENT



MOYENS D'ENCAISSEMENT (hors virement) en nombre et pourcentage



Montant des CIP (en K€)



CERTIFICATION INVENTAIRE / ACTIF VILLE DE BONDY

SUIVI D'ACTIVITE

Analyse situation	DONNEES VALEUR BRUTE				DONNEES DUREE AMORTISSEMENT				DONNEES VALEUR NETTE				DONNEES COMPTABILITE			
	Comptes	Enjeux	Nbre	Montant	Comptes	Enjeux	Nbre	Montant	Comptes	Enjeux	Nbre	Montant	Comptes	Enjeux	Nbre	Montant
Certifiées Ordo Trésorerie	28	44,44%	17 882 098	4,52%	31	49,21%	58 528 112	14,81%	26	41,27%	17 825 525	4,51%	26	41,27%	17 825 525	4,51%
En cours chez l'Ordonnateur	12	19,05%	109 600 693	27,73%	2	3,17%	13 312 102	3,37%	2	3,17%	0	0,00%	1	1,59%	3 790 275	0,96%
En cours à la Trésorerie	14	22,22%	267 586 042	67,69%	1	1,59%	13 240 154	3,35%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Imputations à traiter	6	9,52%	223 312	0,06%	26	41,27%	310 211 777	78,48%	32	50,79%	373 619 772	94,52%	33	52,38%	373 676 345	94,53%
Lancement travaux	99,94%				21,52%				4,51%				5,47%			

## ANNEXE 2 : BILAN GENERAL

	2014	2015	2016	2017	2018	2019		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Subventions d'équipement	4 008	5 616	5 223	5 926	5 643	6 500	Dotations	17 510	17 619	17 619	17 752	21 566	21 574
Autres immobilisations incorporelles	7 136	2 298	2 180	1 988	1 738	1 765	Réserves	109 496	109 736	109 736	109 736	118 179	127 296
Terrains	31 252	33 122	31 620	31 691	30 930	30 643	Report	2 003	917	2 673	6 922	9 792	8 224
Constructions	97 640	116 629	142 204	158 151	168 585	172 910	Résultat	-1 088	1 755	4 249	6 169	9 643	11 064
Constructions sur sol autrui	645	645	645	645	1 141		Mise à disposition						
Réseaux	60 338	66 352	66 698	67 772	74 701	76 275	Subventions transférables	15	21	5	21	37	57
Collections œuvres d'arts	162	166	170	175	175		Plus ou moins values	3 497	3 595	3 826	3 990	3 898	3 877
Autres immobilisations corporelles	6 166	6 436	6 541	6 867	10 930	11 866	Fonds globalisés	36 545	43 533	47 984	50 722	52 513	55 030
Autres immobilisations corporelles	21	-14	-14	-14	-14		Subventions non transférables	38 452	45 812	50 848	53 945	56 499	58 914
Immobilisations en cours	87 937	79 736	68 296	58 781	56 756	69 527	Droits de l'affectant	21	21	21	21	21	7 192
Immobilisations affectées	220												
Immobilisations en concession	6 325	6 325	6 325	6 188	7 334	14 485	Dettes	99 438	106 230	101 260	95 482	97 927	97 627
Participations et créances rattachées	39	39	39	44	44	215	Autres dettes	435	433	556	755	665	578
Avances en garanties d'emprunts													
Autres créances	596	595	445	3	171		Provisions	4 116	4 116	4 614	310	300	1 786
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>302 484</b>	<b>317 944</b>	<b>330 371</b>	<b>338 218</b>	<b>358 133</b>	<b>384 186</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>310 438</b>	<b>333 787</b>	<b>343 391</b>	<b>345 825</b>	<b>371 042</b>	<b>393 219</b>
		5,1%	3,9%	2,4%	5,9%	7,3%							
Charges à étaler	408	362	317	272	2 753	2 542	c/ régularisation	318	800	393	1 689	144	1 611
Opérations à classer	183	69	6	138	2								
							<b>FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>7 682</b>	<b>16 210</b>	<b>13 090</b>	<b>8 886</b>	<b>10 297</b>	<b>8 102</b>
								1 862					
Redevables et comptes rattachés	2 718	4 708	2 989	2 863	3 194	3 009	Fournisseurs et comptes rattachés	3 082	4 732	2 849	3 792	4 216	4 498
Créances sur Etat et collectivités	7 941	6 711	8 290	7 901	6 672	9 040	Dettes sociales et fiscales	178	113	607	728	538	582
Créances sur BA et comptes rattachés	454						Dettes envers Etat ou collectivités	0	648	3	0		
Opérations pour comptes de tiers	723	303	173	516	873	926	Fournisseurs d'immobilisations	298	106	1 040	637	296	3 624
Autres créances	3 230	4 367	1 308	914	629	2 524	Opérations p/ compte tiers	438			75	75	180
							Autres dettes	1 001	54	59	277	232	
<b>TOTAL</b>	<b>15 066</b>	<b>16 089</b>	<b>12 760</b>	<b>12 194</b>	<b>11 368</b>	<b>15 499</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 996</b>	<b>5 653</b>	<b>4 557</b>	<b>5 509</b>	<b>5 356</b>	<b>8 884</b>
							<b>BESOIN FR</b>	<b>10 070</b>	<b>10 435</b>	<b>8 203</b>	<b>6 684</b>	<b>6 012</b>	<b>6 615</b>
Trésorerie	520	5 775	4 887	2 202	4 285	2 437	Découvert	2 908					950
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>318 660</b>	<b>340 239</b>	<b>348 341</b>	<b>353 023</b>	<b>376 542</b>	<b>404 665</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>318 660</b>	<b>340 239</b>	<b>348 341</b>	<b>353 023</b>	<b>376 542</b>	<b>404 665</b>

### ANNEXE 3 : BILAN CIRCULANT

	2014	2015	2016	2017	2018	2019		2014	2015	2016	2017	2018	2019
4111 Redevables amiables	946	1 681	2 112	1 233	1 315	2 045	4011 Fournisseurs	296	49	162	304	43	52
4116 Redevables contentieux	873	805	887	1 081	1 035	1 109	40171 Fournisseurs retenue garantie			10	15	30	37
4141 Locataires	67	59	66	25	63	123	40172/3 Fournisseurs cessions oppositions pénalités retard	0		0	7	18	18
4146 Locataires contentieux	72	50	51	58	43	24	408 Fournisseurs factures non parvenues	2 786	4 683	2 678	3 465	4 124	3 528
4181 Redevables produits encore non facturés	759	2 112	404	1 139	1 244	22	<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>3 082</b>	<b>4 732</b>	<b>2 849</b>	<b>3 792</b>	<b>4 216</b>	<b>3 635</b>
4911 Provisions			-532	-672	-506	-312							
	<b>2 718</b>	<b>4 708</b>	<b>2 989</b>	<b>2 863</b>	<b>3 194</b>	<b>3 009</b>	4041 Fournisseurs d'immobilisations	152	13	776	283	19	493
							40471 Fournisseurs d'immobilisations RG	128	92	240	259	203	244
4411 Subventions à recevoir Etat et autres CL	845	1 593	940	22	184	376	40472 Fournisseurs d'immobilisations cessions oppositions	17		24	85		
4416 Subventions à recevoir - contentieux	119	113	13	21	21	23	40473 Fournisseurs d'immobilisations pénalités retard				11	74	125
44312 Opérations particulières avec Etat amiables		2	543			4 361	<b>Fournisseurs d'immobilisations</b>	<b>298</b>	<b>106</b>	<b>1 040</b>	<b>637</b>	<b>296</b>	<b>863</b>
44316 Opérations particulières avec Etat contentieux	1	1	3	3	1								
44332 Opérations particulières avec Département - amiable							421 Personnel	12	2	2		0	1
44342 Opérations particulières avec Communes - amiable				75			4286 Personnel autres charges à payer		93	275	211	314	17
44352 Opérations particulières avec EPCI	486	179	393	1		323	431 Sécurité sociale						
44356 Opérations particulières avec grp recettes amiables	411	290	318				437 Autres organismes sociaux		1	34	14		
44372 Opérations avec le CCAS contentieux		107					4386 Oganismes sociaux autres charges à payer			69	145		1
44382 Autres organisations publiques	112						442 Impôts à recevoir		14				
4487 Etat produits à recevoir	5 967	4 426	6 080	7 780	6 466	3 958	447 Autres impôts et versements	1					
<b>Opérations avec Etat et CL</b>	<b>7 941</b>	<b>6 711</b>	<b>8 290</b>	<b>7 901</b>	<b>6 672</b>	<b>9 040</b>	0 4486 Autres charges à payer	165	3	227	359	223	564
							<b>Dettes sociale et fiscale</b>	<b>178</b>	<b>113</b>	<b>607</b>	<b>728</b>	<b>538</b>	<b>583</b>
40971 Fournisseurs autres avoirs	14	16	14	14	8	44	44311 Opérations particulières avec Etat						
40976 Fournisseurs avoirs contentieux		1	4	2	2	3	44321 Opérations particulières avec Région						
425 Personnel avances et acomptes	3		2	1	0	2	44331 Opérations particulières avec Département						
429 Débet comptable et régisseur	7	19	22	56	56	10	44341 Opérations particulières avec Commune						
4387 Organismes sociaux produits à recevoir			347	378	295		44351 Opérations particulières avec groupement		648				
4621 Créance cession d'immobilisation	5	1 047	0				44371 Opérations avec le CCAS						
46721 Débiteurs divers	800	195	527	159	57	2 093	44381 Opérations avec autres organismes publics			3			1 148
46726 Débiteurs divers contentieux	2 402	3 080	393	300	77	55	<b>Opérations avec Etat et CL</b>	<b>0</b>	<b>648</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 148</b>
4687 Divers produits à recevoir		9	0	5	135	317							
<b>Autres créances</b>	<b>3 230</b>	<b>4 367</b>	<b>1 308</b>	<b>914</b>	<b>629</b>	<b>2 524</b>	4643 vacations encaissées à reverser			0			
							4648 Autres encaissements pour comptes de tiers						0
47211 Remboursement d'emprunts	0	0					466 Excédent versements	56	14	20	30	35	36
47218 Autres dépenses	172	62	2	136	0	0	46711 Autres comptes créditeurs (emprunts)	758	40	13	158	130	2 426
4722 Commission carte bancaire	0	0		0	0	1	4686 Divers Charges à payer	186		26	89	68	8
4728 autres dépenses à régulariser	9	7	2	1	1	1	<b>Autres dettes</b>	<b>1 001</b>	<b>54</b>	<b>59</b>	<b>277</b>	<b>233</b>	<b>2 469</b>
4781 Frais de poursuite rattachés	0	0	1	0	1	1							
<b>Opérations à classer</b>	<b>183</b>	<b>69</b>	<b>6</b>	<b>138</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	4711 Versement des régisseurs	2	24			26	1
							4712 Virements réimputés	19	62	4	5	21	2
4817 Pénalités de renégociations de dettes	408	362	317	272	227	2 540	47131 Versement contributions directes						
4816 Frais émission emprunts							47134 Recettes perçues avant émissions- subventions						
4818 Charges à étaler					2 527		47138 Recettes perçues avant émissions- autres	32	284	0	727	18	14
<b>Charges à étaler</b>	<b>408</b>	<b>362</b>	<b>317</b>	<b>272</b>	<b>2 753</b>	<b>2 540</b>	471411 Excédents à réimputer - personnes physiques	7	21	3	1	12	12
							471412 Excédents à réimputer - personnes morales			50	30	20	50
4541 Travaux effectués d'office	6	6	8	8	8	8	47171 Relevé BDF	213	366	312	889	41	1 535
4581 MOD	717	297	165	508	865	918	4716 Versement des mandataires					6	5
<b>Comptes de tiers</b>	<b>723</b>	<b>303</b>	<b>173</b>	<b>516</b>	<b>873</b>	<b>926</b>	4718 Autres recettes à régulariser	10	15	0	1		
							4757 Produits sur rôles	224	661	350	113		
							4781 Frais de poursuites		0		0		
							4751 Redevables sur rôles	-190	-633	-325	-79		
							<b>Comptes de régularisation</b>	<b>318</b>	<b>800</b>	<b>394</b>	<b>1 689</b>	<b>144</b>	<b>1 618</b>
							<b>Comptes de tiers</b>	<b>438</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>180</b>